


A l'aide de ces documents, vous décrirez la situation de la noblesse au XVIIIème siècle, et vous expliquerez comment elle parvient à maintenir son influence, en vous appuyant sur des exemples précis.

→ A partir des documents de ce dossier (2 pages), vous rédigez un **paragraphe synthétique et structuré** de 10 à 15 lignes sur le « document pré-rempli » déposé par l'enseignant sur Pronote et le site internet (*police arial, 12, bleu*).

Vous DEVREZ utiliser quelques exemples précis, ainsi que des connecteurs logiques (*mais, aussi, tel que, etc.*).

Vos paragraphes (2 au choix) permettront de **créer le cours collectivement**. Certains paragraphes d'élèves seront sélectionnés et mis en ligne sur le site de l'enseignant pendant les vacances. Vous devrez les consulter, pour entamer vos révisions. Une correction sera proposée à la rentrée, accompagnée d'explications, pour assurer les connaissances de toutes et tous.



Notions à utiliser
(à surligner)

DROITS SEIGNEURIAUX
CHARGES ANOBLISSANTES

La noblesse représente moins de 2% de la population française à l'époque moderne. Très divers, ses membres partagent cependant des intérêts communs et s'opposent à la réduction de leurs privilèges.

Document 1 - Ancienne et nouvelle noblesse : l'exemple de la noblesse de Beauce à la fin du XVIIème siècle

Origine de la noblesse (ancienneté)	Nombre de familles	Pourcentage des nobles originaires de Beauce
Noblesse d'épée ancienne (XI ^e -XIII ^e siècle)	11	8,5 %
Noblesse d'épée récente, dite « d'extraction » (1300-1560)	76	59 %
Anoblis récents (1560-1660) : « noblesse de robe » (<i>personnes ayant acquis une charge ou un office annoblissant, ainsi que leurs descendants</i>).	42	32,5 %

Source : adapté par Y. Bouvier d'après CONSTANT, Jean-Marie. [La noblesse en liberté : XVIe-XVIIe siècles](#) (2004, Presses universitaires de Rennes).

Document 2 - La diversité des privilèges de la noblesse

Types de privilèges	Petite noblesse (ancienne)	Noblesse de robe (récente)	Haute noblesse (ancienne) et « Grands »
Honorifiques	Port de l'épée + armoiries + chasse et pêche		
Fiscaux	Réduction très forte des impôts directs (quasi exemption)		
Militaires	Carrière d'officier possible.		Accès réservé aux postes de commandement les plus prestigieux (Général, Maréchal, etc.).
Religieux	Fonctions réservées : évêques abbés et abesses (accès privilégié pour la haute noblesse, possible pour les « nobles de robe » les plus riches).		

A partir de 1781 (édit de Montségur), il est impossible aux non-nobles de devenir officier de l'armée.

Document 3 - La petite noblesse bretonne

La plupart des nobles bretons vivent à la campagne : petite noblesse, qui représente environ la moitié des familles, et « noblesse pauvre », qui regroupe 31% des nobles bretons. Elle dispose de domaines minuscules et leur pauvreté va croissant : beaucoup perdent les caractéristiques extérieures de leur ordre. Au début du XVIIIe siècle ni leurs maisons ni leurs costumes ne les distinguent de ceux des paysans. Parallèlement, leur nombre diminue : les 8 400 familles nobles de 1480 ne le sont encore, en 1700, que pour 4 640 d'entre elles ! [...] Les petits nobles ont en effet cherché d'autres emplois (agriculture, armée, marine, administration) et ont multiplié les mariages avec des roturiers (non-nobles).

D'après Michel NASSIET, *Noblesse et pauvreté : la petite noblesse en Bretagne XVe- XVIIe siècle*, Société d'Histoire et d'Archéologie de la Bretagne, 1993

Document 4 - La « réaction nobiliaire »

Au XVIII^{ème} siècle, la noblesse lutte pour renforcer son influence face à la concurrence des riches bourgeois qui, sous le règne de Louis XIV, ont accédé aux plus hautes fonctions de l'État (ex : Colbert). Les nobles font pression pour que les lois renforcent leur influence. Quelques exemples :

La noblesse raffermi son monopole sur l'armée française : « Le Roi a décidé que tous sujets qui seraient proposés pour être nommés à des sous-lieutenants dans ses régiments d'infanterie française, de cavalerie, etc., seraient tenus [...] d'adresser au sieur Chérin, généalogiste, les [...] titres originaux [de leur noblesse]. »

1781, ordre royal dit « Édit de Ségur »

La noblesse cherche à restaurer d'anciens droits seigneuriaux : « Louis XV, en 1771 [...], cède la châtelainie de Buzet au comte de Clarac [...]. Le peuple ne vit dans son seigneur qu'un ennemi, qu'une espèce de tyran qui ne laissait échapper aucune occasion de lui faire sentir son joug. Ainsi, le 2 janvier 1787, M. de Clarac réclame un terrain vacant près du pont, situé sur la rive droite du Tarn. Deux jours après, il oblige les marguilliers à lui soumettre les titres qui les rend propriétaires de diverses pièces de terre [...]. »

Buzet, monographie communale, par Bruel
(directeur de l'école primaire de Buzet-sur-Tarn, Haute-Garonne, en 1885)

La noblesse défend ses privilèges devant le Roi : « La monarchie française, par sa constitution, est composée de plusieurs états distincts [...]. Si l'état des personnes n'était pas distingué, il n'y aurait que désordre [...]. En affranchissant des corvées la dernière classe des citoyens (*le tiers-état*) qui y avait été jusqu'ici sujette, l'édit [du roi] rejette cette charge sur les deux ordres de l'État qui n'en ont jamais été tenus. Il n'est plus de différence entre tous vos sujets : le noble, l'ecclésiastique deviennent [...] tous contribuables à l'impôt qui doit remplacer la corvée ».

Extraits de la *Remontrance du Parlement de Paris* (composé de nobles « de robe ») adressée au Roi concernant son projet de transformer la corvée en impôt pour tous (1776).



Document 5 - La noblesse et l'industrie au XVIII^{ème} siècle

Les nobles ont l'interdiction de travailler, sous peine de perdre leur noblesse. Seule exception : ils peuvent posséder et diriger des entreprises liées au feu (verrerie, métallurgie, etc.). Certaines familles investissent dans l'industrie, pour gagner en puissance financière.

Document 6 - La vie à la cour, privilège de la très haute noblesse

Ce tableau, peint en 1768, représente le duc de Penthièvre, Amiral de la marine militaire française, et sa famille. Ils se trouvent dans les appartements qui leur sont réservés, au Château de Versailles, où seuls les nobles peuvent s'installer. Proches du roi, tous boivent du chocolat, boisson coûteuse.